

Conseil Communal de  
Payerne

Commission de Gestion



Rapport 2015

**Table des matières**

<u>1. Rapport du président.....</u>	<u>4</u>
<u>2. Rapport de la sous-commission 1.....</u>	<u>7</u>
<u>2.1 Services des eaux.....</u>	<u>7</u>
<u>2.2. Sécurité publique.....</u>	<u>8</u>
<u>2.3.1 Politique de stationnement.....</u>	<u>8</u>
<u>2.3 Sports et places de sports.....</u>	<u>8</u>
<u>2.3.1 Stade.....</u>	<u>8</u>
<u>2.3.2 Zone sportive en Vuary.....</u>	<u>9</u>
<u>3. Rapport de la sous-commission 2.....</u>	<u>10</u>
<u>3.1 Administration générale.....</u>	<u>10</u>
<u>3.1.1 Informatique.....</u>	<u>10</u>
<u>3.1.2 Sports, skater hockey.....</u>	<u>10</u>
<u>3.2 Domaines et bâtiments.....</u>	<u>11</u>
<u>3.2.1 Bâtiments divers, DDP/FLP Maison Cherpillod.....</u>	<u>11</u>
<u>3.2.1 Hôtel de Ville.....</u>	<u>11</u>
<u>3.3 Travaux réseau routier et voirie, Aéroport.....</u>	<u>11</u>
<u>Vœu N° 1.....</u>	<u>12</u>
<u>3.4 Travaux, parc et promenades / Services industriels, service des eaux.....</u>	<u>12</u>
<u>Vœu N° 2.....</u>	<u>12</u>
<u>3.5 Instructions publiques et cultes.....</u>	<u>12</u>
<u>3.5.1 Groupe scolaire de la Promenade.....</u>	<u>12</u>
<u>3.5.2 Collège du Château.....</u>	<u>13</u>
<u>3.6 Police, sécurité publique.....</u>	<u>13</u>

<u>4. Rapport de la sous-commission 3</u> .....	<u>15</u>
<u>4.1 Bâtiments</u> .....	<u>15</u>
<u>4.1.1 Café du Marché</u> .....	<u>15</u>
<u>4.1.2 Bâtiment des Services d'Exploitation (BSE)</u> .....	<u>16</u>
<u>4.1.3 Abattoirs de Payerne</u> .....	<u>16</u>
<u>4.1.4 Plan vicennal de réfection et d'entretien des bâtiments communaux</u> .....	<u>16</u>
<u>4.1.5 Château de Montagny</u> .....	<u>18</u>
<u>4.1.6 Halle des Fêtes</u> .....	<u>18</u>
<u>4.1.7 Place de lavage en Vuary</u> .....	<u>19</u>
<u>4.2 Urbanisme</u> .....	<u>19</u>
<u>4.2.1 Plan directeur communal (PDCom) et Révisions des plans de quartier (PQ) du centre historique</u> .....	<u>19</u>
<u>4.2.2 Parking dans le quartier des « Vernes – Les Sorbiers »</u> .....	<u>19</u>
<u>4.2.3 Etablissement d'un plan de quartier « En Vuary »</u> .....	<u>20</u>
<u>4.3 Routes</u> .....	<u>20</u>
<u>4.3.1 RC 608b et RC 609b aménagement d'un giratoire au carrefour de Vers-chez-Perrin</u>	<u>20</u>
<u>4.3.2 Secteurs route de la Bombazine, route de Bussy</u> .....	<u>20</u>
<u>4.3.3 Aménagement de la place de la Gare et ses alentours</u> .....	<u>21</u>
<u>4.3.4 Pont Guillermaux</u> .....	<u>21</u>
<u>4.3.5 Route de Bussy</u> .....	<u>21</u>
<u>4.4 Ventes, achats, échanges immobiliers</u> .....	<u>22</u>
<u>4.4.1 Gymnase Intercantonal de la Broye – Ventes des terrains Quartier de la Blancherie</u>	<u>22</u>
<u>4.4.2 La Coulaz</u> .....	<u>22</u>
<u>4.5 Police administrative – Service à la Population</u> .....	<u>23</u>
<u>4.5.1 Règlement communal sur l'exercice de la prostitution</u> .....	<u>23</u>

## 1. Rapport du président

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission nommée par le Conseil Communal pour l'étude de la gestion et des comptes 2011-2016 a l'honneur de vous présenter son rapport.

La commission est composée des membres suivants :

Madame Marianne Fragnière  
Madame Delphine Morisset  
Monsieur Michael Marguet  
Monsieur Thomas Martin  
Monsieur Pascale Perrino  
Monsieur Christian Marguet  
Monsieur René Besançon  
Monsieur Sébastien Pedroli  
Monsieur Robert Losey (président)

Conformément à l'art. 51, al. 4, let. J du règlement du Conseil Communal, la Commission de gestion vous fait part du rapport sur le résultat de ses investigations.

Ainsi, la commission s'est réunie 7 fois en séance plénière entre les mois de novembre 2015 et mai 2016.

<b>Président: Robert Losey</b>		
Monsieur Michael Marguet (Président) Monsieur Robert Losey Monsieur Thomas Martin	Monsieur René Besançon (Président) Monsieur Christian Marguet Monsieur Pasquale Perrino	Madame Delphine Morisset (Président) Madame Marianne Fragnière Monsieur Sébastien Pedroli

INFRASTRUCTURE SECURITE	BÂTIMENTS SPORTS AFFAIRES SOCIALES	ADMINISTRATION GENERALE PROMOTION ECONOMIQUE VIGNES CULTURE	FORMATION FINANCE FEU	URBANISME TRAVAUX ABBATIALE
<b>André JOMINI</b>	<b>Eric KÜNG</b>	<b>Christelle LUSIER BRODARD</b>	<b>Jacques HENCHOZ</b>	<b>Christian FRIEDLI</b>
Service des eaux	Bâtiments divers, bâtiments scolaires concierges et ateliers	Administration générale	Ecoles	Urbanisme, police des constructions et salubrité
Réseau d'égouts / STEP	Affaires sociales, service communale	Ventes, achats, échanges immobiliers	Jeunesse	Travaux
Domaines et forêts	Centre sociale régional / agence d'assurances sociales	Promotion économiques, Aéropôles, Coreb/ ARBV	Cultes	Voirie
Location de terre	Santé HIP / HZP	Archives	Finances	Routes
Cours d'eau	Sports et places de sports	Informatique	Feu / Pci	Eclairages public
Cimetière / inhumation	Abattoirs / Déchets carnés	Vignes et caves		Parcs et Promenades
Police administrative/ service à la population		Office du tourisme		Abbatiale
Déchets ménages		SIC		Musée
Cité de l'énergie		Culture (sauf abbatiale et musée)		Abbatiale

La ville de Payerne, en cette fin de législature, approche à grand pas des 10 000 habitants. C'est un cap symbolique important en tant que capitale régionale.

La commission de gestion se réjouit de ce fait et est consciente des nouveaux défis à venir. Maintenant que le personnel communal et ces cadres correspondent à cette nouvelle dimension il sera essentiel que la nouvelle Municipalité se concentre sur les futures infrastructures scolaires ainsi que sur la promotion économique.

En effet si la première construction est visible sur Aéroport I l'effort devra se poursuivre sur ce site ainsi que sur la route de Grandcour afin de combler les espaces industriels laissés libres depuis quelques années déjà.

La commission de gestion souhaite également que la cohésion entre l'exécutif et le législatif trouve un équilibre progressif et productif, tout ceci en bonne intelligence, pour le bien de notre belle cité.

Finalement, nous tenons à remercier l'ensemble de la Municipalité, les différents chefs de service ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur disponibilité dans le cadre des visites et des entretiens indispensables à l'accomplissement du mandat de la Commission de gestion.

## Conclusions :

Après avoir pris connaissance *du rapport de la Municipalité de Payerne sur sa gestion durant l'année 2015*, la commission de gestion vous propose Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers:

1. D'accepter tel que présenté la gestion de l'exercice 2015 de la Commune de Payerne.
2. D'en donner décharge à la Municipalité et aux services intéressés.
3. D'en donner décharge à la Commission de gestion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Commission de gestion  
Le président

Robert Losey

Payerne, le 11 mai 2016

## 2. Rapport de la sous-commission 1

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La sous-commission de gestion N° 1 était composée de Messieurs :

- Thomas Martin
- Robert Losey
- Michael Marguet (président rapporteur)

La sous-commission a tenu 2 séances entre le mois de février 2016 et le mois de mars 2016 en sus des séances plénières.

La sous-commission remercie les municipaux responsables, les chefs de service et responsables de secteur pour leur disponibilité ainsi que leurs réponses avisées, dans une atmosphère de travail franche et constructive.

### 2.1 Service des eaux

**Préavis 15/2014** : La télégestion est mise en place et le service des eaux est satisfait par cet outil. La subvention a été touchée.

**Préavis 15/2012** : Rue de la Gare : secteur ancien café de la Chaumière – Gare – Rue du Temple – Mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux et remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie. Les travaux sont terminés dans ces rues et on s'attend à un reste financier. Il était opportun de faire ces travaux durant les travaux de superstructures.

**Préavis 08/2013** : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie rue des Deux Tours – rue du Marché – rue du Collège – place du Marché ainsi que mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux à la rue du Marché. Les travaux du côté de la place du Marché ont pris plus de temps que prévu en raison des fouilles archéologiques mais ont pu être mené à bien et sont terminés. L'installation du gaz a été réalisée par la même occasion dans ce même secteur.

Précisons que la mise en séparatif sera réellement effective complètement que lorsque le dernier tronçon secteur rue Général Jomini – route de Grandcour sera réalisé lui aussi en séparatif. Selon Monsieur le Municipal Jomini, cela devrait être entrepris entre 2017 et 2018.

Concernant le Puit de la Vernaz, les essais de pompage et les analyses sont concluants. Des statuts sont en cours de rédaction pour créer à terme une association ayant pour objectif de gérer cette station de pompage qui est partagée entre les communes de Corcelles et de Payerne. Rappelons que l'ancienne convention contraignait la Commune de Payerne à acheter annuellement un quota minimum de 27000 m<sup>3</sup> à 30 ct/m<sup>3</sup>

## 2.2 Sécurité publique

### 2.2.1 Politique de stationnement.

**Préavis 07/2013** : La nouvelle politique de stationnement est appliquée par étape comme annoncée. Selon la municipalité, les habitants des quartiers qui bénéficient déjà de ce changement sont satisfaits et environs 80 places de parcs sur le domaine privé ont été créées suite à ce règlement. Les prochaines étapes seront les secteurs de la Riollaz, du Bornalet et de la rue des Jumelles.

## 2.3 Sports et places de sports

### 2.3.1 Stade.

**Préavis 10/2014** : Eclairage du stade

Le préavis sera bouclé avec une communication au Conseil de juin au plus tard. Un léger dépassement est à prévoir, mais le montant exact n'est pas encore connu. Nous attendons aussi de connaître le montant de la subvention allouée par le Fonds du Sport. Cependant, selon les utilisateurs des terrains, l'éclairage en général a bien été remplacé, mais il y a encore quelques imperfections : le tableau d'affichage n'est pas étiqueté, l'instruction n'est pas faite (faite par le stade en provisoire). Concernant l'allumage des projecteurs : si le terrain synthétique est déjà allumé il est impossible d'allumer complètement le terrain B, nous devons en premier allumer tout le terrain B et ensuite le synthétique pour avoir l'ensemble des projecteurs.

La commission souhaite qu'avant clôture du préavis, le système soit à 100% fonctionnel.

**Préavis 8/2015** : Réfection du stade

Tous les travaux sont terminés et le matériel commandé a été partiellement mis en place entre la fin août et ce début d'année. Quelques réfections sur des imperfections sont tout de même à effectuer par l'entreprise mandatée et son sous-traitant, notamment concernant le tartan, ce qui reporte l'acceptation de la réception du chantier. Dès les travaux terminés et le stade homologué, le préavis sera bouclé. Selon les utilisateurs du stade, il reste à rénover le terrain A, ils ont l'information que la pelouse du stade sera refaite cet été mais n'ont aucune date pour l'instant malgré leurs emails... Il faudrait aussi se pencher sur l'augmentation des vestiaires car il devient très difficile de gérer la situation au vu du nombre d'équipes.

## Relation entre commune et stade.

La relation actuelle est excellente, la communication aussi, le seul bémol est que certaines réponses de la municipalité mettent du temps ou n'arrive jamais. Les fréquentations sauvages se sont calmées mais il est clair qu'il y en aura toujours.

Pour le terrain du Mont-Tendre, il est très dommage que ce terrain soit si peu utilisé. La raison principale est qu'il n'y a pas d'éclairage. Le jour où ce terrain sera équipé de lumières, cela résoudra beaucoup de soucis de gestion et économisera par la même occasion le terrain A.

### 2.3.2 Zone sportive En Vuary.

#### Préavis 9/2009 : Légalisation zone sportive

La municipalité a pris la décision d'attendre la fin du moratoire 2017 afin de pouvoir différer les compensations de terrain. Pour l'instant, nous devons compenser de suite. Nous attendons aussi l'acceptation du plan directeur cantonal (PDC). Suite aux diverses analyses du terrain, il ne nous est plus demandé de compenser les SDA (surfaces d'assolement).

#### Pour la sous-commission 1

Robert Losey



Michael Marguet  
Président-rapporteur



Thomas Martin



## 3 Rapport de la sous-commission 2

Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La sous-commission de gestion 2 était composée de Messieurs :

- Christian Marguet
- Pasquale Perrino
- René Besançon (Président-rapporteur)

La sous-commission n° 2 a siégé à 7 reprises et a rencontré Madame la Syndique Christelle Luisier-Brodard et Messieurs les Municipaux Eric Küng, Jacques Henchoz et André Jomini, accompagnés de MM. Moreillon et Wicht. La sous-commission les remercie de leur disponibilité et de la transparence avec laquelle ils ont répondu aux diverses questions posées.

La sous-commission n° 2 s'est renseignée sur les points suivants :

### 3.1 Administration générale

#### 3.1.1 Informatique

La sous-commission s'est penchée sur les postes restés ouverts du préavis 05/2012 relatif à la mise en réseau informatique des bâtiments communaux par fibre optique et pose d'un réseau dans ses bâtiments par câble ou wifi et voulait connaître la situation actuelle.

- Mme la Syndique nous a répondu que tous les travaux de la phase I avaient été terminés avec un solde disponible de CHF 92'000.-. La Commune a donc décidé de réaliser directement les travaux de la phase II. Tout a donc été réalisé sans avoir à faire un autre préavis relatif à cet objet. Les comptes ont été bouclés avec un dépassement de CHF 17'000.- soit environ 2%, dû aux intérêts intercalaires. Le préavis sera clôturé ce printemps.
- La Commune a encaissé des recettes de CHF 64'943.30 qui correspondent aux participations du canton et de l'ASIPE initialement prévues.
- Tous les utilisateurs sont satisfaits de ces aménagements, ASIPE y comprise. Cela a permis la mise en réseau complète, d'assurer toutes les adresses électroniques ainsi que l'accès à l'intranet pour tous les concernés et le contrôle du temps de présence.

#### 3.1.2 Sports, skater hockey

Sur la base du préavis 09/2015 la sous-commission s'est intéressée à l'évolution du dossier des vestiaires du skater hockey.

- M. Küng nous a informé de ce qui avait été fait avec les CHF 20'165.15 déjà dépensés, à savoir : recouvrement du container buvette, changement des filets, nouveau panneau d'affichage et bilan thermique pour les nouveaux containers initialement prévus.
- Le bilan thermique étant mauvais et l'obtention d'une autorisation d'implantation de nouveaux containers étant problématique, la Commune a choisi une autre solution en

proposant l'implantation des vestiaires dans son bâtiment de la Palaz. Ce qui nécessite dans ce bâtiment la suppression d'un studio qui rapportait un loyer de environ CHF 700.-/mois.

- Les anciens containers seront recyclés en dépôt à matériel, respectivement liquidés.
- Pour cet objet un nouveau préavis a été élaboré, le n° 03/2016 qui a été accepté lors de la séance du Conseil communal du 21 avril 2016.

## 3.2 Domaines et bâtiments

### 3.2.1 Bâtiments divers, DDP/FLP Maison Cherpillod

S'agissant du préavis 06/2010 la sous-commission n° 2 a demandé à M. Küng l'état de la situation.

- Le préavis pour lequel environ CHF 76'000.- sont encore disponibles est resté ouvert en vue de l'étude du réaménagement respectivement de l'amélioration du site du service des parcs et jardins. Ce préavis sera clôturé si la Commune propose une autre implantation pour ce service à moyen terme.

### 3.2.2 Hôtel de Ville.

La sous-commission n° 2 a demandé à M. Küng les raisons du dépassement de environ CHF 46'000.- du budget accordé avec le préavis 06/2012 concernant la transformation et la réfection intérieure de l'hôtel de Ville.

- Ce dépassement s'explique par la découverte d'amiante dans la colle du linoléum, le doublement des DIN métalliques sur demande de l'ECA et l'extension des travaux à la cage d'escaliers qui n'était pas prévue initialement. Au vu du résultat la sous-commission relève qu'effectivement il était judicieux de refaire la cage d'escalier en même temps.

## 3.3 Travaux, réseau routier et voirie, Aéroport

La sous-commission souhaitait connaître la situation d'Aéroport suite aux préavis 06/2001, 07/2003, 26/2006, 11/2015, ce que Mme la Syndique nous a clairement expliqué en répondant aux questions suivantes :

- Peut-on connaître le suivi des investissements liés à Aéroport ?
  - Le préavis 11/2015 est le récapitulatif d'ensemble de tout le projet Aéroport, c'est le document actuel de référence.
  - Les montants globaux des investissements, y compris les CHF 270'000.- pour la promotion, correspondent aux prévisions et au suivi des investissements bouclés au 30.12.2015.
  - Pour ce qui est du vol sans visibilité, l'autorisation d'approche GNSS (GPS) a été délivrée et nous devrions obtenir très prochainement l'autorisation de vol aux instruments (ILS selon le terme anglais).
- Les acquéreurs, respectivement les surfaces prévues, sont-ils toujours d'actualité ?
  - Les prévisions de vente de terrain sont toujours les mêmes, tant pour les surfaces que pour les prix.
  - L'entreprise Boschung a fini de payer son achat et les travaux débutent.
  - Pour S3, la mise à l'enquête est toujours en cours mais, en raison des problèmes financiers de l'entreprise, le projet est en attente jusqu'au moment où le financement sera assuré.
  - Le dossier Speedwings a bien avancé mais la Commune s'est donnée le temps de peaufiner le projet avant de lancer un préavis, puisque cela concernera aussi les « zones Communes » comme la douane et l'embarquement.
- Avons-nous de nouveaux acquéreurs potentiels ?

- Des discussions sont en cours mais rien de concret n'est à annoncer.
- Le dossier général avance bien, surtout grâce à M. Urs Ryf qui est un atout précieux dans les pourparlers avec l'armée.
- La promotion endogène s'est concentrée jusqu'à maintenant sur la résolution des problèmes en cours elle va gagner en efficacité avec la création de la société d'exploitation.
- Pour la promotion exogène, des discussions productives ont lieu régulièrement au niveau cantonal, particulièrement avec Monsieur le Conseiller d'état Leuba et avec Monsieur Berthoud du Développement économique vaudois (DEV). Pour 2016 le développement d'Aéropôle est considéré comme un point fort pour la promotion économique vaudoise.

○

**Vœu N° 1 : Qu'une liste complète des actions concrètes du Développement économique vaudois (DEV) en faveur de la promotion d'Aéropôle soit tenue par la Commune et que le Conseil communal en soit informé régulièrement.**

### 3.4 Travaux, parcs et promenades / Services industriels, service des eaux

La sous-commission n° 2 s'est étonnée de constater que le préavis 20/2012 pour l'achat de véhicules d'exploitation ne soit pas encore bouclé alors que les véhicules sont en service depuis un certain temps déjà. MM. Jomini et Moreillon nous ont donné la réponse suivante :

- Le boursier communal tire la liste des préavis ouverts en début d'année et il la met à jour au fur et à mesure. Il ne supprime définitivement le préavis de la liste qu'à l'édition de l'année suivante. Comme ce compte a été bouclé définitivement en février 2015, le préavis aura disparu sur la liste du 01.01.2016. Certains préavis restent ouverts pour des raisons de garantie, de malfaçon ou lorsque des problèmes surviennent. Il est en outre relevé que le bouclage comptable se fait avant la clôture du préavis de façon à ce que l'amortissement puisse commencer dès l'année qui suit. Dans ce cas le préavis peut rester sur le suivi des investissements, marqué en rouge, jusqu'à sa clôture administrative finale.

Pour la sous-commission c'est concevable pour des préavis importants ou liés à l'immobilier mais pas pour des achats courants.

**Vœu N° 2 : Que tous les préavis pour des investissements concernant des biens mobiliers soient clôturés au plus tard l'année qui suit l'achat.**

### 3.5 Instruction publique et cultes

#### 3.5.1 Groupe scolaire de la Promenade

La sous-commission n° 2 a relevé que deux anciens préavis, 05/2010 achat et installation d'un pavillon de 4 classes et 16 /2010 installation d'une plate-forme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite, étaient encore listés sur le plan d'investissement du 31.12.2015. M. Küng s'en est expliqué de la manière suivante :

- Pour ce qui est de l'achat et de l'installation d'un pavillon de 4 classes pour lequel il reste environ CHF 94'000.-, nous avons eu quelques problèmes de construction et nous l'avons maintenu ouvert pour des raisons de garantie vis-à-vis de l'entreprise de construction. Le montant encore disponible ne sera plus utilisé dans ce cadre.

La Municipalité dans son communiqué du 14 avril 2016 nous a informé que ce préavis était maintenant clôturé.

- Pour l'installation d'une plate-forme élévatrice pour les personnes à mobilité réduite, c'est le même problème. Nous avons eu plusieurs pannes dues à certains composants électroniques

qu'il a été difficile de faire prendre en charge par le fournisseur. Maintenant tout est en ordre, la plate-forme fonctionne bien et le préavis sera bouclé prochainement, les environ CHF 82'000.- restants sur le budget ne seront pas utilisés dans ce projet.

La Municipalité dans son communiqué du 14 avril 2016 nous a informé que ce préavis était maintenant clôturé.

Pour le préavis 17/2014, la sous-commission n° 2 a constaté une différence dans la somme des dépenses entre le plan des investissements au 23.11.2015, environ CHF 169'000.- et celui du 31.12.2015, environ CHF 163'000.-. MM. Küng et Moreillon nous ont donné l'explication suivante :

- La somme consolidée est celle figurant sur le plan de la fin de l'année, celui du 31.12.2015. Pour les périodes précédentes il peut arriver qu'un montant soit passé sur un compte incorrect. Un contrôle général est fait en fin d'année et certaines factures peuvent être à nouveau imputées cette fois sur les bons comptes ce qui peut occasionner des différences qui sont sans importance comptable.

En relation avec ce préavis il y avait encore le déplacement du skatepark qui n'a pas eu lieu.

- Pour ce qui est des CHF 25'000.- prévus pour le déplacement du skatepark, le montant a été repris dans le nouveau préavis 01/2016 « Implantation du skatepark au stade municipal ».

### 3.5.2 Collège du Château

Un préavis de 2005 pour la création d'un préau scolaire et le remplacement du chauffage n'a toujours pas été bouclé et la sous-commission n° 2 voulait connaître la situation de ces travaux. M. Küng nous a donné les informations suivantes :

- Ce préavis est resté ouvert très longtemps sans qu'il ne se passe quoi que ce soit parce qu'il faisait partie d'un projet lié à la rénovation de l'Abbatiale et du Château. Le chauffage a été remplacé à satisfaction depuis longtemps quant au préau scolaire, aucune solution optimale n'a été trouvée. Le préavis sera clôt prochainement.

## 3.6 Police, sécurité publique

Après la mise en service d'une installation de vidéosurveillance que la sous-commission n° 2 a pu découvrir en 2015 nous souhaitons quelques compléments d'information que M. Jomini nous a donnés, en particulier sur les points suivants :

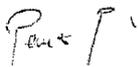
- Pourquoi a-t-on un dépassement de budget de CHF 12'122.45 ?
  - Le montant pour le tirage de la fibre optique de la gare via la rue de Savoie a été sous-estimé.
  - Les travaux de tirage de la fibre à l'intérieur de tous les bâtiments par le Groupe-e connect ont été plus conséquents que prévus et la facture plus élevée.
  - La liaison des caméras de la place de l'hôtel de ville n'a pas été réalisée par Wifi comme prévu mais par fil dans une tranchée, avec l'installation d'une chambre électrique.
- Comment ont-été pris en charge les frais d'installation à la gare ?
  - Le montant de 7000.- pour les 2 caméras à la gare est un montant forfaitaire uniforme dans toute la Suisse. Les CFF ont payé l'installation et assurent l'entretien et les réparations liées à d'éventuels dégâts.
- Quel est le bilan sécuritaire après une année d'exploitation ?
  - Le bilan est bon et il correspond aux attentes de la Municipalité.
  - L'installation donne satisfaction, elle est maîtrisée par les deux responsables.
  - Les déprédations à la DLT ont cessé.

- Nous n'avons plus eu de feux de poubelles au centre-ville.
- Cela contribue à l'amélioration du sentiment de sécurité des usagers du passage sous voies de la gare.
- Cela a déjà permis l'interpellation par la police de suspects dans une affaire judiciaire.

La sous-commission réitère ses remerciements à tous ses interlocuteurs.

**Pour la sous-commission 2**

Pasquale Perrino



René Besançon  
Président-rapporteur



Christian Marguet



## 4 Rapport de la sous-commission 3

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La sous-commission de gestion 3 était composée de Mesdames et de Monsieur :

- Marianne Fragnière
- Sébastien Pedroli
- Delphine Morisset (Président-rapporteur)

La sous-commission 3 s'est réunie à 6 reprises, entre les mois décembre 2015 et avril 2016, en sus des séances plénières.

D'ores et déjà, nous tenons à remercier la Municipalité pour sa disponibilité et sa bonne collaboration.

La sous-commission présente dès lors le rapport suivant :

### 4.1 Bâtiments

#### 4.1.1 Café du Marché

À la suite des travaux de transformation réalisés conformément au préavis 16/2013 et à l'inauguration dudit café par l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV), la sous-commission 3 a souhaité tirer, avec le Municipal en charge, le bilan de cette première année.

Force est de constater que ce premier bilan n'est pas très positif. En effet seul, l'appartement de 2.5 pièces est loué par l'Eglise évangélique réformée vaudoise tandis que l'appartement de 4.5 pièces peine à trouver preneur. Selon les visites effectuées, il ressort que la cuisine est trop vétuste, les sanitaires de couleur peu adaptée et que le manque de place de parc est un frein. Tous ces éléments sont apparemment des obstacles à sa location.

Monsieur le Municipal Eric Küng nous a informés que les services communaux allaient effectuer ces nouveaux travaux afin de rendre ce bien plus attractif à la location.

#### 4.1.2 Bâtiment des Services d'Exploitation (BSE)

Dans son rapport 2014, la sous-commission 3 avait relevé le point suivant : « Les travaux ont pu être réalisés en accord avec le préavis. Cependant, il est à signaler que la toiture a réservé une mauvaise surprise à nos autorités. En effet, lors de la rénovation de la toiture, il a été constaté qu'elle était également composée d'amiante. Ce désamiantage a dû être effectué de manière très technique ce qui a engendré des coûts supplémentaires non prévus à hauteur de CHF 80'000.- (désamiantage, suivi de chantier et placage).»

Après réception des différentes factures, Monsieur le Municipal Eric Küng nous informe que le coût effectif de ce désamiantage s'est monté à CHF 60'000.-

#### 4.1.3 Abattoirs de Payerne

Comme mentionné dans le rapport 2014 les bâtiments des Abattoirs de Payerne sont classés 2 au niveau de la protection des bâtiments et font l'objet d'un DDP.

Malgré que notre Municipalité a été approchée à plusieurs reprises et pour des projets d'exploitation divers de ces bâtiments, aucun n'a pour l'heure abouti. Selon diverses analyses effectuées, les montants à investir pour l'exploitation de ces bâtiments sont difficilement rentables sur le nombre d'années du DDP.

La Municipalité reste ouverte à toute proposition mais est également consciente qu'il sera difficile de trouver un exploitant pouvant faire face à toutes les contraintes qui sont liées à ces bâtiments.

#### 4.1.4 Plan vicennal de réfection et d'entretien des bâtiments communaux

Il est apparu important aux yeux des membres de la sous-commission 3 de faire un état des lieux des différents logiciels utilisés par le service communal des bâtiments pour la gestion du plan vicennal de réfection et d'entretien de ces dits bâtiments.

**AUTOCAD – Logiciel CAO-DAO** : Logiciel utilisé principalement par Madame Schacher pour la gestion des surfaces et par Monsieur Michel pour la consultation.

**EPIQR** : Ce logiciel permet un inventaire des bâtiments afin de définir les actions de rénovation et de maintenance prioritaires et ceci en tenant compte des critères suivants :

- Diagnostic de bâtiments existants, scénarios de rénovation
- État de dégradation physique
- Besoins énergétiques
- Coûts de remise en état à +/- 10%
- Potentiel d'économie énergétique

**INVESTIMMO** : INVESTIMMO permet d'établir une stratégie d'investissements sur plusieurs années en se basant sur les données fournies par le logiciel EPIQR. Ce logiciel est une aide à la décision selon les critères suivants :

- Détermination de la valeur
- Besoins d'investissement
- Priorités d'intervention

Ci-dessous la liste des bâtiments répertoriés à ce jour dans le logiciel EPIQR :

Stade Municipal	Tribunes du stade Garage et local du chronométrage Local ASF
Tennis	Club house tennis Débarras
Parcelles et terrains divers	Local matériel patinage
Domaine de la Grange de la Ville	Habitation (garage compris) Rural Hangars agricoles
Refuges forestiers	Refuge « Boulex » Refuge communal (cadets)
Cave communale	Cave à vin de la ville
Bâtiment des services d'exploitation	Atelier-entrepôt-bureaux Garage voirie (Ancien four d'incinération)
Parcs et promenades	Atelier et dépôt Dépôt petit matériel Serres
Réseaux d'égouts et d'épuration	Station d'épuration des eaux usées Step-digesteurs et chaufferie Step-local surpresseur et pompes Step-local microtamisage Step-stockeurs de boues – local pompage couvert Garage Déchetterie Local centrifugeuse
Bâtiments scolaires divers	Pavillon scolaire
Collège de Vers-chez-Perrin	Collège de Vers-chez-Perrin
Pavillon des Rammes	Bâtiments scolaire et logement Garage pavillon des Rammes
Groupe scolaire de la Promenade	Bâtiment scolaire (Ancienne Promenade) Bâtiment des sports (groupe sportif de la Promenade) Bâtiment scolaire (Nouvelle Promenade)
Bâtiment Ancien Hôpital	Habitation et bâtiment communal « classe » et multifonction
Centre sportif des Rammes	Halle omnisports les Rammes
Pavillon scolaire OPTI	Pavillon scolaire de 6 classes (OPTI)

Office communal de protection civile	Abri public Abri PC
Militaires, cantonnement STPA	Abri SPTA
Bâtiment rue de la Boverie	Habitation et garderie (la Courte Echelle)
Bâtiment de la Vente	Café restaurant « La Vente »
Bâtiment avenue du Stade	Habitation (1530 jeunes)
Bâtiment rue du Chemin Neuf	Salle de musique
Bâtiment rue à Thomas 17	Habitation
Bâtiment rue des Blanchisseuses 16	Bâtiment rue des Blanchisseuses 16
Hôtel de Ville	Bâtiment Administration communale
Colonie de vacances des Cluds	Colonie de vacances des Cluds
Bâtiment Halle de la Palaz	Habitation et local Service du feu

Malgré que notre Municipal en charge nous assure que ces logiciels sont essentiels pour la bonne gestion des bâtiments communaux, la sous-commission 3 se permet d'émettre quelques doutes. En effet, ces logiciels ont eu un coût d'acquisition non négligeable. De plus des coûts de formation continue du personnel et de mise à jour sont également à prendre en compte.

Par ailleurs, les bâtiments complexes comme le Château, l'Abbatiale et les vignobles ne sont pas gérés par ces logiciels. Rappelons également que si nos services souhaiteraient introduire ces nouveaux bâtiments, ceci devrait se faire par le fournisseur du logiciel, ce qui engendrait également un coût significatif.

Pour toutes ces raisons, la sous-commission 3 estime que la solution choisie est surdimensionnée pour les bâtiments que ces logiciels gèrent et se demande si une solution moins coûteuse et plus simple dans sa gestion (indépendance par rapport au fournisseur) n'aurait pas permis d'obtenir les mêmes résultats.

#### **4.1.5 Château de Montagny**

La réfection de la toiture sur l'ancienne porcherie a permis la création d'un local. Par contre le changement d'affectation n'a pas été réalisé.

#### **4.1.6 Halle des Fêtes**

La fissure horizontale importante d'une poutre lamellé-collé soutenant la toiture de la halle 3 a sollicité une réparation urgente.

Selon les explications du Municipal en charge, cette fissure a probablement pour causes : une surcharge, la chaleur et le manque d'humidité.

Ces travaux de rénovations ont été estimés à CHF 75'000.- et notre Municipalité est dans l'attente de savoir si l'entier des frais vont être couverts par l'assurance.

#### **4.1.7 Place de lavage en Vuary**

Notre sous-commission a souhaité savoir quelles sont les modalités d'utilisation de la place de lavage en Vuary construite en 1974.

Les agriculteurs (3 exploitations) ont une convention au m<sup>3</sup> par rapport à l'hectare de terres labourables (7 traitements hectares). Auparavant l'entreprise KFS avait également une convention pour son utilisation, maintenant cette entreprise ne l'utilise plus. Tandis que depuis l'aménagement du BSE, les employés communaux l'utilisent de moins en moins.

Même si cette station de lavage n'est pas utilisée régulièrement, son exploitation et son entretien ne représente pas un coût significatif pour notre Commune.

## **4.2 Urbanisme**

### **4.2.1 Plan directeur communal (PDCoM) et Révision des plans de quartier (PQ) du centre historique**

Dans son rapport de 2014, la sous-commission 3 indiquait que, malgré que l'acceptation finale du Plan Directeur Communal (PDCoM) soit liée à l'acceptation du PDCoM régional (PDCoM Broye) en charge de la COREB, notre Municipalité avait fait le choix d'aller de l'avant.

Une première ébauche de PDCoM a donc été envoyée le 7 février 2013 aux services de l'Etat de Vaud. Après 11 mois d'étude, soit le 7 janvier 2014, la Municipalité a reçu 35 pages de remarques. Ces remarques ont toutes été traitées et la deuxième ébauche du PDCoM a pu être envoyée le 17 novembre 2015.

### **4.2.3 Parking dans le quartier des « Vernes – Les Sorbiers »**

La sous-commission a reçu l'assurance de Monsieur Ernest Bucher que le règlement administratif de cette accord sera finalisé en 2016.

#### **4.2.4 Établissement d'un Plan de Quartier « En Vuary »**

Une dizaine d'oppositions ont été déposées, et à l'heure actuelle, presque toutes les oppositions ont été traitées. Seul une ou deux oppositions n'ont pas été pour l'heure formellement levées mais devraient l'être. Une fois fait, la Municipalité remettra à l'enquête seulement les points qui ont été touchés par les oppositions.

### **4.3 Routes**

#### **4.3.1 RC 608b et RC 609b aménagement d'un giratoire au carrefour de Vers-chez-Perrin**

Ce préavis datant de 2002, la sous-commission a cherché à savoir pourquoi il n'était toujours pas fermé.

Ce préavis n'est toujours pas clos car il y a un désaccord financier entre notre Commune et le Canton. Selon Monsieur Ernest Bucher toutes les démarches ont été entreprises afin de pouvoir régler ce désaccord et clôturer au plus vite ce préavis.

#### **4.3.2 Secteur route de la Bombazine, route de Bussy**

La Sous-Commission de gestion a comme chaque année étudié la question de la sécurité sur la route de Bussy, et en particulier dans le secteur de la Bombazine.

À cause de la fermeture du pont Guillermaux, le dernier sondage réalisé en juin 2015 ne correspondait pas à la réalité. La sous-commission 3 a demandé à la Municipalité un nouveau sondage. Celui-ci a été réalisé en mars de cette année, soit du 11 au 17 mars 2016 afin d'avoir quand même des chiffres plus concrets. Il ressort que 9'721 véhicules passent au quotidien sur ce secteur. Ces nouvelles mesures tendent à confirmer, certes, une baisse de la vitesse moyenne des véhicules. Toutefois, il apparaît qu'un nombre important de véhicules roulent toujours trop vite et ce secteur apparaît comme dangereux.

Aussi, la Sous-Commission de gestion a proposé différentes mesures à la Municipalité, telles que l'installation d'un radar, la création d'un rond-point (la place de lavage n'ayant plus lieu d'être), la pose de gendarmes couchés ou la pose de bandes signalétiques. La Municipalité a refusé toutes ces propositions, estimant que le carrefour est sûr.

Cela choque la Commission de gestion, d'autant qu'elle vient d'apprendre que des mesures de sécurité vont être mises en place sur la route de Morens en raison de la présence du skater-hockey ou encore sur l'avenue du Général-Jomini.

Par conséquent, la Sous-Commission 3 ne peut se contenter des réponses de la Municipalité tant elle est convaincue que le passage pour piétons et de manière plus générale le carrefour sur la route de Bussy, secteur de la Bombazine, est dangereux.

Elle soumet par conséquent le vœu suivant à la Municipalité :

« Il est demandé une nouvelle fois à la Municipalité de prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser le carrefour sur la route de Bussy, secteur de la Bombazine, en particulier pour les piétons. »

#### **4.3.3 Aménagement de la place de la Gare et ses alentours**

L'aménagement de la place de la Gare a été réalisé avec goût et représente une première image positive de notre cité. Cependant cette image est entachée par un entretien lacunaire du domaine herbagé des CFF et de la présence d'individus qui paraissent « traîner » sans but particulier et génère un sentiment d'insécurité.

Notre Municipalité consciente de ces faits est en contact avec les CFF afin de régler le problème de l'entretien des zones d'herbes aux alentours de la gare. De plus, un des objectifs de l'animateur socio-culturel est d'aller discuter avec tous les acteurs de la sécurité et les individus concernés afin d'éviter toute concentration d'individus qui péjore l'image de notre cité et le sentiment de « bon-vivre » de ces habitants et ces riverains.

#### **4.3.4 Pont Guillermaux**

Notre Municipalité est très contente de cette rénovation et se réjouit de s'être assurée pour la durée des travaux. En effet, cette rénovation a porté son lot de surprises ainsi qu'une crue exceptionnelle qui ne devrait pas toucher notre Commune d'un point de vue financier.

Grâce au remaniement du trafic Guillermaux-Gare, notre Commune a pu toucher un million de subventions cantonales.

#### **4.3.5 Route de Bussy**

La sous-commission 3 a été surprise que les préavis 14/2004 et 12/2006 ne soient pas encore bouclés. Selon les explications de Monsieur Ernest Bucher ce retard est dû au fait que les travaux ont été négociés par des personnes ne faisant plus parties de l'exécutif communal et du fait d'un dépassement de CHF 40'000.-

Monsieur Ernest Bucher nous a assuré qu'il allait reprendre les discussions et que ces préavis seront clôturés en 2016.

## 4.4 Ventes, achats, échanges immobiliers

### 4.4.1 Gymnase Intercantonal de la Broye – Ventes des terrains Quartier de la Blancherie

Sauf un rachat de 85 m<sup>2</sup> de terrain à finaliser, toutes les ventes de terrains sont terminées. Sur l'ensemble des opérations financières, notre Commune est bénéficiaire.

### 4.4.2 La Coulaz

Le développement du quartier de la Coulaz représente pour notre Commune un grand défi dans le domaine de l'immobilier mais également dans celui des infrastructures. C'est pourquoi notre sous-commission s'est permis de poser une question générale sur l'avancée de ce projet en prenant en considération l'intégration de ces nouveaux habitants.

D'un point de vue immobilier, il est important de préciser que les travaux ne pouvaient commencer que si 50% des biens avaient été vendus. L'arrivée des nouveaux habitants de ce quartier est prévue pour août 2017 avec une estimation de 3 personnes par appartement. Selon l'estimation de 197 appartements réalisés occupés par 3 personnes, la Commune de Payerne devrait voir sa population augmenter de 591 habitants.

La Municipalité est consciente que l'arrivée de ces nouveaux habitants représente un réel défi pour les infrastructures de notre Commune, c'est pourquoi elle planche d'ores et déjà sur les secteurs suivants (liste non-exhaustive) :

- École : crédit d'étude pour de nouvelles classes
- Déchetterie : étude d'une deuxième ligne
- Transport publique : Hôpital-Gare-Coulaz ; cadence à la demi-heure
- Régionalisation de la STEP : En discussion avec le Canton

## 4.5 Police administrative – Service à la Population

### 4.5.1 Règlement communal sur l'exercice de la prostitution

Notre Municipalité a souhaité un règlement communal sur l'exercice de la prostitution afin de traiter cette activité comme toutes activités commerciales. Cependant, notre règlement communal fait actuellement l'objet d'une procédure au Tribunal Fédéral. Le coût actuel de cette procédure est pour l'heure d'environ CHF 25'000.- et le Tribunal Fédéral devrait rendre son verdict ce printemps.

#### Pour la sous-commission 3

Marianne Fragnière



Delphine Morisset  
Président-rapporteur



Sébastien Pedroli

